

## FICHE D'INSCRIPTION

(Dans la limite des places disponibles et sur dossier de presse pour les nouveaux)

### SALON GUEULES DE MIEL 2012

Dimanche 16 septembre 2012

Veillez remplir cette fiche en lettres d'imprimerie et la retourner au plus vite à :

“ Salon Gueules de Miel ” • 43, rue Cavendish - 75019 PARIS - FRANCE  
Téléphone : +33 01 42 00 64 27 • E-mail : gdmiel@agdm.org • Site : www.salonagdm.com

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

E-mail :

**Pour les professionnels : veuillez joindre la photocopie du R.C. ou du KBIS en 2 exemplaires**

N° R.C.

Lieu :

Date :

N° carte identité : N°

Pays :

Délivrée à :

Date :

**Pour les particuliers : veuillez joindre la photocopie de la carte ou du passeport en 2 exemplaires recto-verso.**

N° carte identité\* ou passeport\* :

*\* rayez les mentions inutiles*

Délivré(e) à :

Date :

Pays :

**Pour les exposants de l'étranger : VIREMENT BANCAIRE INTERNATIONAL EN EUROS :**

Salon Gueules De Miel - Banque : Société Générale Paris Laumière

IBAN : FR76 30003 03501 00050089761 21 • Swift code : SOGEFRPP

Je réserve ..... 1/2 table à 100,00 euros\* (*membre*) - 120,00 euros\* (*non-membre*)

Je joins pour règlement un chèque de : ..... EUROS\*

à l'ordre de “ Salon Gueules de Miel ”

*\* rayez les mentions inutiles*

**Précisez votre spécificité** (*créateur d'ours en peluche, peintre, ours anciens, etc.*)

.....

### TARIFS

**TABLE** (*1 table = 2m40 X 0,80m*)

**MEMBRE AGdM**

**NON MEMBRE**

1/2

100 euros la 1/2 table

120 euros la 1/2 table

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et d'en accepter ses termes.

Date

Signature

# REGLEMENT

## L'ORGANISATION

Le " *Salon Gueules de Miel* " est une association à but non lucratif régie selon la loi de 1901, qui a pour objet d'organiser un salon annuel pour promouvoir l'ours en peluche de collection en France.

## INSCRIPTION

Les organisateurs se réservent le droit à une sélection des exposants sur dossier (*press book*) en raison du nombre de places limitées.

Le " *Salon Gueules de Miel* " s'adresse aux exposants professionnels et particuliers. Une photocopie en 2 exemplaires de la pièce d'identité ainsi qu'un justificatif RC ou KBIS pour les professionnels est exigée. Les " *Amis de Gueules de Miel* " offrent une remise sur le prix de la table à ses adhérents.

Les exposants ne peuvent en aucun cas partager, sous-louer ou céder tout ou partie de leur stand.

## ASSURANCE

Chaque exposant s'engage personnellement à assurer pendant la durée du salon la marchandise exposée et proposée à la vente. Le " *Salon Gueules de Miel* " ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte, casse, vol ou autre. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de l'exposant.

Aucun remboursement ne pourra être consenti aux exposants en cas de force majeure (*pandémies, guerre civile, émeutes et troubles sociaux, actes de terrorisme, grèves etc.*).

## CONTROLE

En cas de contrôle (*fisc, police etc.*), les exposants devront être en mesure de présenter leurs papiers en règle sur place lors du salon.

## STAND EXPOSANT

Les exposants s'engagent à respecter le règlement de sécurité qui régit les expositions, foires et salons (*arrêté du 23 mars 1965 - J.O. du 29 mars 1965*).

L'espace est limité à deux tables par exposant (*soit 4m80*).

Les tissus ou nappes utilisés sur leur stand par les exposants doivent être certifiés M1 (*non feu*).

En aucun cas, le fait d'avoir occupé un emplacement ne peut donner à quiconque un droit d'antériorité ou de priorité sur cet emplacement aux manifestations ultérieures.

## DESISTEMENT

En cas de désistement jusqu'à 30 jours inclus avant la date du salon, les organisateurs remboursent la location du stand après déduction de 20 euros pour les frais administratifs occasionnés. À moins d'un mois de la manifestation, le montant versé restera acquis aux organisateurs qui se réservent le droit de disposer de l'emplacement et éventuellement de le relouer.

## LEGISLATION

Les exposants s'engagent à respecter la nouvelle réglementation française sur les jouets (*cf. à la directive 88-378 – textes téléchargeables sur le site [www.agdm.org](http://www.agdm.org) --- rubrique « textes utiles »*).